

## Conseil communal du 2 juin 2022

### Question orale de M. Grégoire Kabasele, conseiller communal, concernant l'état d'avancement du projet « CuBe »

**M. Grégoire Kabasele, conseiller communal – Groupe LB :** La création du Centre urbain d'expression (CuBe) s'inscrit dans le programme de la Politique de la ville 2021-2025. Installé, pour l'instant, dans les anciens ateliers VDS, avenue Fonsny, il devrait prochainement élire domicile rue de Hollande, dans le quartier de la Porte de Hal.

L'objectif de ce projet est d'offrir un lieu d'expression et d'épanouissement dont les jeunes ont plus que jamais besoin après la crise sanitaire.

Où en est le projet ? Pouvez-vous en présenter les grandes lignes ?

Quelles sont ses trois fonctions principales ?

Comment comptez-vous travailler avec les acteurs associatifs locaux ?

Dans l'attente de l'ouverture de ce lieu rue de Hollande, que mettez-vous en place avec le projet CuBe « provisoire » ?

**M. Willem Stevens, échevin de la Jeunesse – LB :** Le projet CuBe a été lancé en 2017 dans le cadre de la Politique de la ville, à l'initiative de M. Saïd Ahruil. Il relève aujourd'hui de la compétence de M. Thierry Van Campenhout. Mais, étant centré sur les jeunes, c'est le département de la Jeunesse qui s'occupe de la programmation.

Ce projet est en train d'atteindre sa vitesse de croisière. Le chantier de la rue de Hollande a été lancé. Les travaux devraient s'achever à la fin de l'année prochaine.

Un programme d'activités, tant intérieures qu'extérieures – en différents lieux publics de la commune – est déjà mis en place et une équipe mobilisée. Elle se compose d'un coordinateur et de deux responsables – l'un pour les activités intérieures, l'autre, pour les activités extérieures. Un.e animateur.trice devrait bientôt les rejoindre. Deux étudiants « jobistes » viendront encore renforcer l'équipe, ainsi qu'un stagiaire via le service citoyen.

Sous-tendu par un objectif d'émancipation et de cohésion sociale, le projet CuBe vise à développer, stimuler et favoriser la pratique sportive, l'expression artistique et créative, individuelle et/ou collective, des jeunes âgés de 15 à 26 ans, souvent défavorisés ou ayant un accès moins facile au sport ou à l'art.

En outre, ce lieu devrait permettre aux jeunes, aux groupes de jeunes et aux associations de jeunesse de réaliser leurs propres projets. Cette dimension participative est importante pour le projet en soi et pour les jeunes. C'est là que réside le pouvoir émancipateur. Que les jeunes puissent prendre des initiatives, concrétiser leurs idées et réaliser leurs projets en fonction de leurs talents et capacités est essentiel.

Le projet s'articule autour de trois fonctions principales : mettre à disposition une infrastructure de quartier de qualité ; favoriser l'expression artistique et sportive ; combiner activités indoor et outdoor. Cette structure dynamique est appelée à nouer des connexions avec autant de jeunes du quartier que possible. Le projet d'insertion socio-professionnelle dont nous venons d'approuver la convention viendra renforcer cet effet.

Le futur CuBe sera un pôle ouvert aux jeunes et aux associations de jeunesse. Il abritera le service de la Jeunesse et le Point Infor-Jeunes, ce qui permettra de répondre à toutes leurs questions et de les orienter vers les services, aides ou structures associatives adéquats. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle maison de jeunes ou d'une nouvelle AMO mais d'une infrastructure complémentaire destinée à renforcer le réseau existant. Elle facilitera les collaborations et créera de nouveaux liens entre associations de jeunesse.

Des échanges et des contacts sont déjà en cours avec les partenaires de la plateforme « jeunesse », dont Cap Culture de l'action sociale du CPAS de Saint-Gilles, ou encore Quartier fêtard ou Parc poétique.

Cette infrastructure devra également être accessible aux habitants du quartier.

Dans l'attente de l'ouverture, une programmation solide a déjà été lancée. Je vous renvoie à l'Instagram du CuBe pour découvrir les activités sportives, créatives et de loisir qui auront lieu, à l'extérieur et à l'intérieur, dans les jours et semaines à venir.

**M. Grégoire Kabasele, conseiller communal – Groupe LB** : Je suis heureux d'apprendre que le lieu sera ouvert aux jeunes dès l'âge de 15 ans et non de 16, comme cela figure sur le site. Cela permettra à davantage de jeunes de fréquenter le lieu.

Ce qui manque aujourd'hui c'est de proposer des activités attractives et émancipatrices pour les jeunes et leur permettre de devenir des personnes meilleures.

\*  
\* \*

**Question orale de M. Marc Naether, conseiller communal, concernant l'avenir du marché de la place Van Meenen**

**M. Marc Naether, conseiller communal – chef de groupe MR-Open Vld** : C'est par la presse que

nous avons pris connaissance cette semaine de l'esquisse du projet de réaménagement de la place Van Meenen réalisée par le bureau mandaté par le Collège. Déjà, nous aurions préféré la découvrir au Conseil communal. Certes, les commentaires qui l'accompagnent indiquent qu'il ne s'agit pas d'un projet définitif. Ni le Collège et ni le Conseil ne se sont prononcés sur la version définitive du projet. Nous souhaitons obtenir l'engagement formel des autorités communales qu'une consultation de l'ensemble des habitants, acteurs économiques et commerçants ambulants sera organisée.

Nous voulons relayer l'inquiétude suscitée par la publication de l'infographie quant à l'organisation future du marché.

Le réaménagement de l'espace public – revêtement proposé, nouvelles plantations, luminaires, etc. – rendrait difficile les manœuvres des véhicules de plusieurs commerçants ambulants tant lors de la mise en place que du démontage du marché.

Ce marché figure dans le Top 10 des marchés de Belgique. Il est régulièrement cité dans des revues touristiques ou gastronomiques. Il est réputé pour sa qualité et sa convivialité.

Au terme des mesures sanitaires qui ont nécessité sa réorganisation, il a retrouvé son agencement d'origine à la demande des commerçants ambulants et à la satisfaction des chaland.

L'auteur du projet a-t-il rencontré le placeur et les commerçants ambulants, et assisté à la mise en place du marché ?

La volonté du Collège consiste-t-elle bien à préserver le marché dans sa configuration actuelle qui rencontre la demande tant des ambulants que du public ?

Pouvez-vous nous garantir que l'ensemble des habitants et acteurs économiques de la zone de chalandise du quartier, ainsi que les commerçants ambulants concernés, seront personnellement consultés sur le réaménagement proposé ?

**Mme Catherine Morenville, échevine de l'Espace public – Ecolo-Groen :** Le maître-architecte de la Région bruxelloise, qui organise les concours d'architecture, est à l'origine de l'information parue dans la presse. Il a pris cette initiative sans nous prévenir. Pour notre part, nous n'avions pas prévu de faire une communication sur le sujet dans la mesure où les esquisses que vous avez vues sont des esquisses de concours, sur la base desquelles le jury sélectionne un bureau d'architecture. Ensuite, elles sont retravaillées par un comité d'accompagnement. Puis, d'autres esquisses hors concours sont soumises à la participation des habitants, des commerçants, et des fonctionnaire de l'Hôtel de ville. Le cahier des charges prévoit une phase participative importante et précise les différentes populations qui seront consultées.

Le marché sera bien évidemment conservé. Aménager une telle place, où se tient un marché, constitue un véritable défi pour le bureau d'architecture Multiple qui a finalement été choisi. Il faut concevoir l'espace pour que des camions et des food-trucks puissent manoeuvrer. Certaines parties de la place

ne peuvent être végétalisées. Il faut un revêtement résistant au temps. Bref, il faut combiner les usages d'un véritable espace public avec un marché, des brocantes, des concerts ou autres événements de ce type.

Si vous regardez l'esquisse réalisée par le bureau, vous vous apercevrez que le marché a été pris en compte. Les premières réunions du groupe de travail ont d'ailleurs été consacrées au marché, avant les questions de mobilité ou de végétalisation. Nous avons rencontré le placeur, les fonctionnaires du département socio-économique, analysé le nombre de mètres carrés, projeté différentes dispositions, etc. Nous avons même pris en considération un éventuel élargissement du marché.

Une consultation des commerçants ambulants est programmée à la fin du mois de juin. La phase de participation ultérieure, avec les habitants, les fonctionnaires, etc., est prévue en septembre.

Si vous vous reportez à l'esquisse actuelle, vous verrez que le marché y figure bien. Elle sera encore retravaillée et modifiée – les jets d'eau, par exemple, ne sont pas indiqués. Nous tiendrons évidemment compte des remarques et des apports des ambulants, des commerçants, des habitants, etc.

Si vous regardez les premiers plans ébauchés pour la place Marie Janson et le Parvis, vous vous verrez les grosses évolutions. Pour l'instant, nous sommes encore dans les esquisses du concours. Vous pouvez donc rassurer les ambulants quoique le placeur les a déjà informés.

**M. Marc Naether, conseiller communal – chef de groupe MR-Open Vld :** Votre réponse me rassure. J'espère que la phase de participation commencera bientôt. Je ne connaissais du projet que ce qui est paru dans la presse.

**Mme Catherine Morenville, échevine de l'Espace public – Ecolo-Groen :** Oui, mais vous saviez que le marché était au centre du réaménagement. Dès l'annonce de la piétonnisation de la place, nous avons insisté sur ce point. Le maintien du marché est écrit noir sur blanc dans le cahier des charges, qui a été présenté au conseil communal, ainsi que les différentes catégories de populations qui seront consultées. Les ambulants en font partie tout comme les commerçants du quartier .

**M. Marc Naether, conseiller communal – chef de groupe MR-Open Vld :** Je suis heureux que vous réaffirmiez ce soir que le marché reste au coeur de vos priorités et que les commerçants, les habitants et autres usagers seront bien consultés.

\*  
\* \*

## **Question orale de M. Laurent Scheid, conseiller communal, concernant les caméras placées à certains endroits de la commune pour lutter contre les dépôts clandestins**

**M. Laurent Scheid, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen :** La propreté des rues de Saint-Gilles et les dépôts clandestins sont, à juste titre, des sujets régulièrement abordés au conseil communal. Lors de notre dernière séance, à l'occasion du débat sur la taxe sur les salissures dans l'espace public, vous nous avez rappelé que des caméras avaient été placées à certains endroits de la commune pour lutter contre les dépôts clandestins. Il me semble intéressant de tirer un premier bilan du dispositif.

Combien de caméras ont-elles été installées, en distinguant les caméras réelles des factices, présentes à certains endroits, si je ne me trompe pas ? Depuis combien de semaines sont-elles en place ?

Constatez-vous déjà une diminution des dépôts clandestins ou seulement un simple déplacement de quelques mètres ?

Observez-vous une différence entre les endroits où sont placées les caméras réelles et ceux où sont installées des caméras factices ?

Depuis le placement de ce dispositif, combien y a-t-il eu d'interventions des autorités communales – sanctions, rappels à l'ordre, tentatives de dialogue ou actions préventives ?

Comptez-vous installer de nouvelles caméras (en distinguant les factices des réelles) et, dans l'affirmative, combien et dans combien de temps ?

Est-il prévu d'organiser le passage d'agents communaux sur le terrain, dans un but préventif et de sensibilisation, mais également répressif si cela se révèle nécessaire, aux heures où se forment ces dépôts clandestins, à savoir en fin de soirée ou en début de nuit ?

**Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Propreté publique – LB :** L'installation de ces caméras a pour but de repérer les personnes qui déposent délibérément leurs déchets dans l'espace public et nuisent à la qualité des quartiers.

Les premiers résultats sont encourageants. Les images nous permettent souvent de confondre les auteurs de ces dépôts. Leur profil est assez varié. Il s'agit de riverains qui se débarrassent de leurs meubles, de certains commerçants qui n'ont pas conclu de contrats d'enlèvement avec une société qui ramasse les déchets, voire de personnes qui n'habitent pas Saint-Gilles mais viennent y déposer des gravats de chantiers.

Nous disposons pour l'instant de quatre caméras, dont deux réelles. Elles sont actives depuis le 16 janvier et les résultats sont encourageants. Les images ont permis de dresser 47 PV pour des sacs, d'infliger 38 amendes et de délivrer 9 avertissements.

Les caméras, réelles comme fictives, ont clairement un effet dissuasif. Les dépôts clandestins sont moindres dans le périmètre surveillé. Si le budget le permet, je souhaite augmenter leur nombre.

L'acquisition de caméras a accru l'efficacité du travail des agents de terrain. Ils peuvent identifier rapidement les auteurs d'infractions et prendre des mesures adéquates. Ils restent bien entendu actifs dans les zones non couvertes par les caméras pour constater et verbaliser les actes de malpropreté. Parallèlement, nous continuons à sensibiliser les habitants à la propreté publique.

\*  
\* \*

**Question orale de Mme Marie-Hélène Lahaye, conseillère communale, concernant l'agression commise près de la place Morichar, le lundi 30 mai**

**Mme Marie-Hélène Lahaye, conseillère communale, – Groupe Ecolo-Groen :** Un jeune homme de 17 ans a été grièvement blessé ce lundi 30 mai aux abords de la place Morichar, à la suite d'une agression au couteau. Plusieurs riverains et riveraines, sous le choc, m'ont interpellée d'autant qu'ils observent une recrudescence du trafic de drogues et des incivilités qui y sont liées.

La place Morichar est un espace convivial où se retrouvent beaucoup de familles du quartier et des personnes de toutes les générations. Il est important qu'il le reste.

Monsieur le Bourgmestre, en plus du travail policier nécessaire pour juguler les trafics de drogues, quelles mesures de prévention comptez-vous prendre pour ramener, après ce drame, de la sérénité et de la tranquillité sur la place afin qu'elle retrouve toute sa convivialité ?

**M. Charles Picqué, bourgmestre :** Il faut d'abord faire la part des choses. À côté du drame qui a eu lieu, vous évoquez les incivilités et les nuisances. Il ne faut pas mélanger les genres. Ce qui s'est passé est exceptionnel. Il faut bien distinguer les choses et identifier les différents problèmes et les grandes sources de perturbations sur la place Morichar.

Les faits eux-mêmes relèvent du pouvoir judiciaire et je ne suis pas en mesure de vous dire quelles sont les raisons de cette agression. Apparemment, les motifs de la dispute sont encore incertains. Plusieurs hypothèses sont envisagées. On avance un conflit lié à la vente de drogues mais d'autres hypothèses sont également examinées.

Cette querelle aurait pu avoir une issue moins dramatique si une tierce personne, parente d'un des deux jeunes, ne s'était rendue sur les lieux alors que l'orage semblait passer. C'est elle qui aurait frappé la victime. Je ne peux aller plus loin. Si vous le souhaitez, la question pourrait être abordée en conseil de police. Quoi qu'il en soit, le suspect a été arrêté et le jeune est hors de danger.

Les incivilités sont une problématique d'une autre nature. Ne confondons pas tous les types de problèmes. La place Morichar connaît un très grand succès. Quand un espace public connaît un tel succès, des sources de tensions et des conflits d'usage de l'espace sont possibles. Ce lieu fait l'objet de toute notre attention. Ce n'est pas pour autant que nous allons y installer une présence policière

permanente car il faudrait alors en faire de même au Parvis, au square Jacques Franck, à la place Van Meenen et ailleurs encore.

Je vais céder la parole à M. Spinette sur le volet « prévention ».

**M. Jean Spinette, échevin de la Prévention– LB :** Dans un esprit de collaboration constructif, le service de la Prévention rencontre régulièrement les forces de l'ordre. Ces réunions nous donnent l'occasion de signaler les nombreux faits problématiques susceptibles de se dérouler sur l'espace public.

La plupart des problèmes que nous rencontrons sont surtout liés à un usage intensif des aspects les plus conviviaux de la place, dont la pratique du skateboard. Avec l'échevin de la Jeunesse, nous avons rencontré les habitants et les *skateurs* pour essayer de trouver des compromis sur cet usage, qui peut avoir des répercussions sur les voisins immédiats. Nous sommes en passe d'avancer. Nous avons précisé les règlements de manière à encadrer les jeunes qui pratiquent ce sport à des heures normales. Les gardiens de la paix sont sur le terrain, jusqu'à 21 h 30. Les « proxis » arpentent les lieux de 21 h 30 à 1 h 30 du matin, jours fériés compris. Les après-midis du mercredi au samedi, les travailleurs sociaux de rue y passent régulièrement. La cellule d'accrochage scolaire connaît très bien la victime et a des contacts avec la famille.

Deux AMO, partenaires du CPAS et de la commune sont également présentes et particulièrement actives, dans leurs locaux mais aussi sur le site.

Le projet CuBe organise des activités en extérieur sur la place, pour aller chercher les jeunes là où ils sont et les ramener vers les dispositifs.

Les médiateurs et les gardiens de la paix distribuent régulièrement des dépliants pour informer et sensibiliser les jeunes aux règles à respecter dans l'espace public. Nous en avons encore diffusé un récemment, dans lequel nous établissons une analogie avec les règles du football : avant la carte rouge, délivrée par les autorités de police, il y a la carte jaune et ensuite la deuxième carte jaune. Avec les agents de prévention, nous nous efforçons de rappeler les règles le plus souvent possible. Certes, ils n'ont pas de pouvoir coercitif mais, rappelons-nous que les *bobbies* britanniques ne sont pas armés et ont pourtant un rôle dissuasif dans l'espace public.

Pendant les vacances scolaires, les travailleurs sociaux de rue organisent des activités sur la place. Je ne voudrais pas oublier l'activité très récente, intitulée, « Place aux filles », durant laquelle j'ai eu le plaisir de voir des joueuses de football être supportées par les enfants des écoles. Des garçons soutenaient les filles. Il y avait des *Pom Pom boys*.

Tous les mercredis a lieu l'opération VollenBike.

Outre ces actions et la présence de médiateurs de nuit et de travailleurs sociaux de rue, je citerai encore les projets que les échevins de la Jeunesse et du Sport mèneront cet été.

**Mme Marie-Hélène Lahaye, conseillère communale, – Groupe Ecolo-Groen** : Merci pour ces précisions. Je constate que beaucoup d'actions préventives sont entreprises. J'en informerai les riverains.